

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA BALME DE SILLINGY**

**SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2024 OUVERTE À 19H30**

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 septembre, le conseil municipal de **LA BALME DE SILLINGY**, dûment convoqué le 24 septembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **Madame le Maire, Séverine MUGNIER**.

**Délibération n° 2024-060**  
**Rapport annuel du délégataire du crématorium communal**

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 29

Présents : 19

Votants : 27

**Présents « Groupe de la Majorité » :**

Mesdames Élisabeth BOIVIN, Élodie DONDIN, Floriane ESCOLANO, Virginie FRANCOIS, Jessica GOLAZ, Mireille LOISEAU, Séverine MUGNIER, Laetitia PERROQUIN, Olivia REBOULET

Messieurs Thomas BIELOKOPYTOFF, Rocco COLELLA, Stefan GENAY, Christophe GORLIER, Nicolas GUILLOT, Stéphane RIALLAND, Anthony VITTOZ

**Présents pour le groupe de l'opposition « Vivre et agir à La Balme » :**

Madame Marie-Joëlle BONNARD

Messieurs Pierre BANNES, Alain BURGARD

**Absents ayant donné pouvoir :**

Monsieur François DAVIET à Madame Marie-Joëlle BONNARD

Monsieur Yannick KAWA à Monsieur Rocco COLELLA

Madame Charlotte PASSETEMPS à Madame Élisabeth BOIVIN

Monsieur Jean-Claude PEPIN à Madame Séverine MUGNIER

Madame Nolwen PORCEILLON à Madame Élodie DONDIN

Monsieur Pascal RIBIER à Monsieur Alain BURGARD

Madame Brigitte TERRIER à Monsieur Pierre BANNES

Monsieur Pedram VINCENT à Madame Laetitia PERROQUIN

**Secrétaire de séance :**

Élisabeth BOIVIN

**Monsieur Rocco COLELLA, Maire-adjoint délégué aux finances, aux marchés publics et à la délégation de service public, rapporteur, fait l'exposé suivant :**

En application des dispositions des articles R2222-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) et L3131-5 du code de la commande publique, le comité de pilotage et la commission de contrôle des comptes de délégation du crématorium ont examiné le rapport annuel 2023 de la SAS Crématorium de La Balme transmis à la commune. Il en ressort les éléments suivants :

- Un chiffre d'affaires en hausse avec une activité plus importante
- Un travail important sur les charges d'exploitation dans la suite du plan d'action pour remettre la société en bonne santé financière à horizon 2024
- Le tout malgré une fermeture de plusieurs semaines suite à un sinistre

En application de l'article L1411-3 du CGCT, il est proposé au conseil municipal de prendre acte du rapport annuel 2023 de la SAS Crématorium de La Balme figurant en annexe à la présente délibération.

Le conseil municipal de La Balme de Sillingy,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

VU la délibération n° 2009-129 du 30 novembre 2009 modifiée relative au rapport présentant le choix de la société du Crématorium de La Balme dans le cadre de la délégation du service public du crématorium ;

VU le rapport annuel 2023 de la SAS Crématorium de La Balme annexé ;

VU les travaux du comité de pilotage du crématorium réuni le 26 août 2024 ;

VU les travaux de la commission de contrôle des comptes de délégation du crématorium réunie le 26 août 2024 ;

VU l'exposé présenté par Monsieur le Maire-adjoint délégué aux finances, aux marchés publics et à la délégation de service public ;

Après en avoir délibéré,

**Article unique :**

Prend acte du rapport annuel de la SAS Crématorium de La Balme pour l'année 2023, figurant en annexe à la présente délibération.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte à l'unanimité du rapport.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

**La secrétaire de séance**  
**Élisabeth BOIVIN**



**Le Maire**  
**Séverine MUGNIER**



Envoyé en préfecture le 03/10/2024

Reçu en préfecture le 03/10/2024

Publié le

ID : 074-217400266-20240930-DEL\_2024\_060-DE



Délibération certifiée exécutoire compte tenu :  
De sa réception en Préfecture le 03/10/2024  
De sa publication le 03/10/2024

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet acte administratif est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Envoyé en préfecture le 03/10/2024

Reçu en préfecture le 03/10/2024

Publié le



ID : 074-217400266-20240930-DEL\_2024\_060-DE

**Annexe à la délibération n° 2024-060**  
Rapport annuel du délégataire du crématorium communal

# CREMATORIUM de La Balme de Sillingy

Année 2023

## Rapport du délégataire



## SOMMAIRE

1. DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	1
1.1 Présentation de la société	1
1.2 Durée du contrat	2
1.3 Habilitation de la société	2
2. EVENEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE	3
3. BILAN D'ACTIVITE DE LA SOCIETE	5
3.1 Le nombre de crémations	5
3.2 La répartition des crémations par opérateurs funéraires	5
3.3 La destination des cendres	7
3.4 La crémation des personnes dénuées de ressources	8
3.5 La crémation des pièces anatomiques	8
3.6 La crémation des restes mortels des corps exhumés	8
4. LE PERSONNEL	9
4.1 Liste et fonctions des salariés présents sur le site	9
4.2 Organigramme du site	9
5. LA QUALITE DU SERVICE RENDU	10
5.1 Les horaires d'ouverture	10
5.2 Analyse des questionnaires remis aux familles et aux opérateurs funéraires	10
6. ENTRETIEN ET MAINTENANCE	11
6.1 Contrôles réglementaires	11
6.2 Travaux de maintenance et d'entretiens réalisés	11
6.3 Suivi des consommations	12
6.3.1 Consommation Gaz	12
6.3.2 Consommation Electricité	12
7. COMPTE RENDU FINANCIER DE LA SOCIETE	13
7.1 Nombre de crémationS	13
7.2 Chiffre d'affaires du crématorium	13

7.3 Les charges d'exploitation du crématorium _____	14
7.4 La masse salariale du crématorium _____	14
7.5 Résultat d'exploitation et résultat net _____	15
7.6 RESULTATS DES 5 DERNIERES ANNEES _____	16
8. CONCLUSION ET PERSPECTIVES _____	17

# 1. DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

## 1.1 PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SAS « Crématorium de La Balme de Sillingy » est une société à actions simplifiées au capital de 42 980 euros.

Le capital social se décompose comme suit :

- Un actionnariat principal à hauteur de 100%.  
(SA Pompes Funèbres de La BALME)

La Présidence est assurée par La SA Pompes Funèbres de La Balme de Sillingy,

La Direction Générale est assurée :

- par Madame Ghislaine MAS (du 01/01/2023 au 20/02/2023)
- par Monsieur Jean-Marc CORGIER à compter du 20/02/2023

La Commune de LA BALME DE SILLINGY, ci-après dénommée "la Commune", a décidé par délibération en date du 16 mars 2009 de mettre en œuvre une procédure de délégation de service public visant à déléguer l'extension et l'exploitation du Crématorium par voie de concession.

Eu égard aux enjeux économiques et à une demande en constante progression pour un équipement faisant partie du service public extérieur des pompes funèbres, la Commune de LA BALME DE SILLINGY a souhaité déléguer la gestion du service et a, conformément aux dispositions des articles L. 1411-1 et suivants et des décrets d'application subséquents, mis en œuvre la consultation.

Une extension de l'ouvrage est en effet prévue par la collectivité afin d'accueillir les familles dans les meilleures conditions.

La Commune de LA BALME DE SILLINGY a donc décidé à l'issue de la procédure restreinte engagée de négocier le contrat de concession avec la Société CREMATORIUM DE LA BALME, dans les conditions stipulées ci-après.

Le contrat de concession a pour objet :

- L'extension du crématorium, du parking (sur les parcelles cadastrées section C 625, C 627, C 628, la plus grande partie de la parcelle C 3659 et une partie de la parcelle C 3503 destinée à l'emprise du pont.) et la fourniture des équipements de crématorium qui y sont associés (four, pulvérisateur et matériel nécessaire).

- L'agrandissement du jardin cinéraire traité comme arboretum.
- La gestion et l'exploitation du crématorium dans le cadre d'un contrat de concession.

Le Concessionnaire responsable du service gère l'équipement conformément aux stipulations du contrat. Il est autorisé à percevoir directement des redevances auprès des usagers, les tarifications étant fixées annuellement par la Commune sur proposition de la Société.

## 1.2 DUREE DU CONTRAT

La délégation de service public a été renouvelée le 1<sup>er</sup> janvier 2010 pour une durée de 20 ans à compter du 31 juillet 2012.

Le 20 mars 2023, un avenant a été signé afin de prolonger de 5 années la durée de la concession suite à l'installation d'une seconde ligne de filtration.

La nouvelle échéance de la concession est donc fixée au 31 juillet 2037.

## 1.3 HABILITATION DE LA SOCIETE

L'habilitation funéraire accordée à la SAS « CREMATORIUM DE LA BALME » a été renouvelée pour une durée de 6 ans à compter du 4 décembre 2019 sous le numéro 19.74.0008.

Elle prendra fin le 3 décembre 2025.

## 2. EVENEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE

Madame Ghislaine MAS, Directrice Générale de la Société Pompes Funèbres de La Balme de Sillingy, a été révoquée par le Conseil d'Administration en date du 20 février 2023.

Le 24 novembre 2023, elle a été licenciée pour inaptitude.

Madame MAS a engagé 2 procédures contre les 2 sociétés, une aux Prudhommes et une devant le Tribunal de Commerce.

Monsieur Frédéric MAS, Conseiller Funéraire, a été licencié pour fautes graves le 30 mars 2023.

Augmentation du capital de la société mère, Pompes Funèbres de la Balme :

Suite à l'assemblée générale mixte réunie le 9 mars 2023, le Conseil d'Administration adopte le 31 mars 2023 la résolution sur l'augmentation du capital de 128 070 €.

Notre volume d'activité a subi en 2023 une baisse de 24.56 % avec 1084 crémations organisées contre 1437 en 2022.

Il y a 2 principales explications à cette baisse d'activité, en premier lieu, le sinistre incendie survenu le 14 octobre 2023 qui a totalement détruit le seul appareil de crémation en fonctionnement.

Ainsi, entre le 14 octobre et le 22 décembre 2023, jour de réouverture, nous avons dû sous-traiter l'intégralité de nos crémations avec le crématorium d'Annecy.

La deuxième cause de baisse d'activité est la fin du contrat avec l'entreprise RONZEL pour la crémation des pièces anatomiques des hôpitaux de l'agglomération lyonnaise.

Monsieur RONZEL est décédé courant 2023 et l'entreprise qui a repris ce marché nous a sollicité mais nous avons préféré ne pas donner suite car le précédent accord était fait sur des bases de facturation qui ne permettaient pas de couvrir les frais de fonctionnement.

En ce qui concerne le sinistre survenu le 14 octobre 2023.

L'incendie a totalement détruit le seul four qui était relié à la filtration (FOUR 1).

Depuis plusieurs années, ce four était le seul en fonctionnement car le second four (FOUR 2) ne pouvait être utilisé car non relié à la filtration.

Lors de la signature de l'avenant à la délégation de service public avec la mairie de la Balme de Sillingy, nous nous sommes engagés à installer une seconde ligne de filtration pour équiper ce 2ème four et avoir ainsi 2 appareils de crémation opérationnels.

Le but était de pouvoir utiliser au plus vite ce 2<sup>ème</sup> four afin de ne plus avoir de problème de sécurité pour le personnel. En effet au cours des mois précédents, le four 1 a connu de multiples incidents mettant en danger le personnel et le bâtiment.

L'incendie du 14 octobre 2023 a modifié la donne et nous a obligé à procéder différemment.

Au vu de l'estimation du montant de réparation du four sinistré (FOUR 1) et de la grande vétusté de celui-ci, il nous a paru plus judicieux de remettre en service le four inutilisé (FOUR 2) en le reliant à la filtration existante.

Ce four est plus récent, il offre toutes les sécurités nécessaires et est de plus équipé d'une porte d'introduction plus large permettant d'accueillir les cercueils de toute dimension.

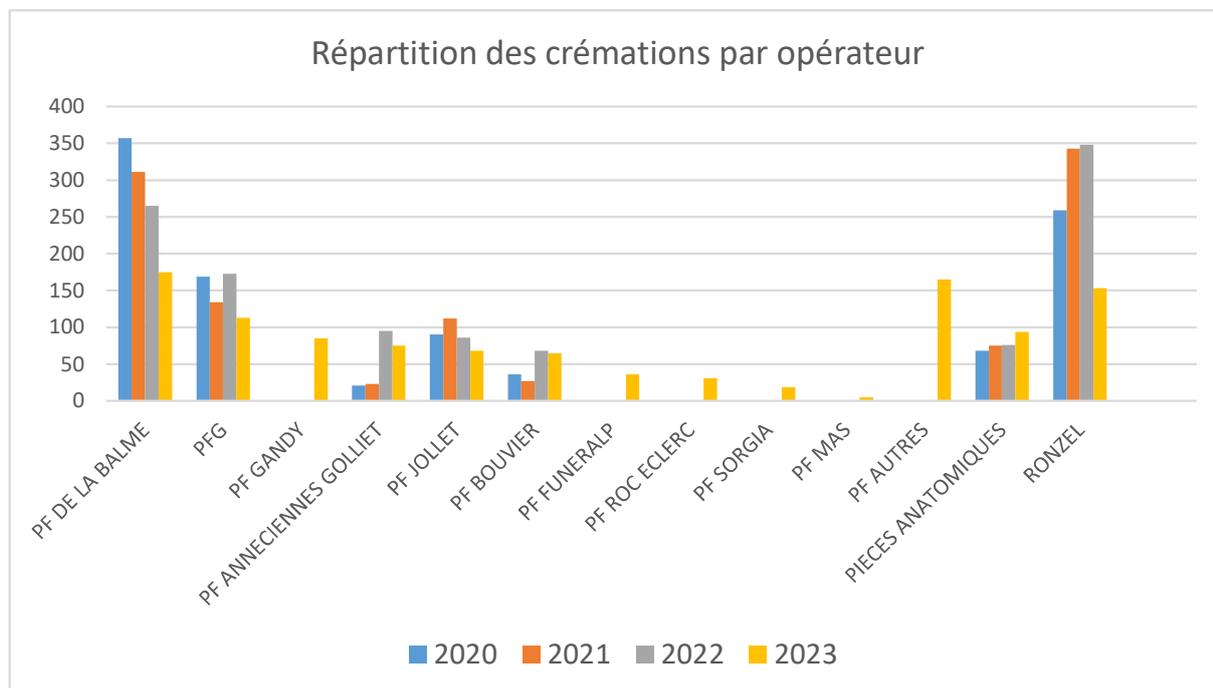
### 3. BILAN D'ACTIVITE DE LA SOCIETE

#### 3.1 LE NOMBRE DE CREMATIONS

Nombre de crémations	2020	2021	2022	2023
Crémations Adultes	850	789	1100	837
Pièces anatomiques	68	75	76	94
Don du corps (RONZEL)	259	343	349	153
	<b>1177</b>	<b>1207</b>	<b>1437</b>	<b>1084</b>

#### 3.2 LA REPARTITION DES CREMATIONS PAR OPERATEURS FUNERAIRES

Nbre de crémations par opérateurs	2020	2021	2022	2023
PF DE LA BALME	357	311	265	175
PFG	169	134	173	113
PF GANDY				85
PF ANNECIENNES GOLLIET	21	23	95	75
PF JOLLET	90	112	86	68
PF BOUVIER	36	27	68	65
PF FUNERALP				36
PF ROC ECLERC				31
PF SORGIA				19
PF MAS				5
PF AUTRES	159	161	308	165
PIECES ANATOMIQUES	68	75	76	94
RONZEL / DON DU CORPS	259	343	348	153
	<b>1177</b>	<b>1207</b>	<b>1437</b>	<b>1084</b>



Le nombre de crémations est en forte baisse en raison de la fermeture du crématorium pendant plus de 2 mois.

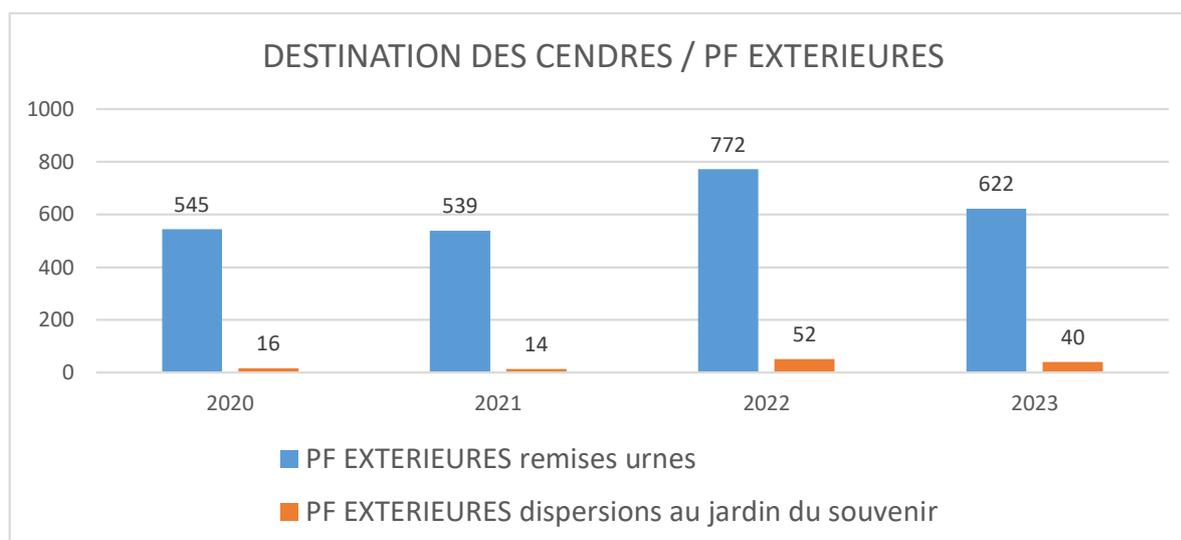
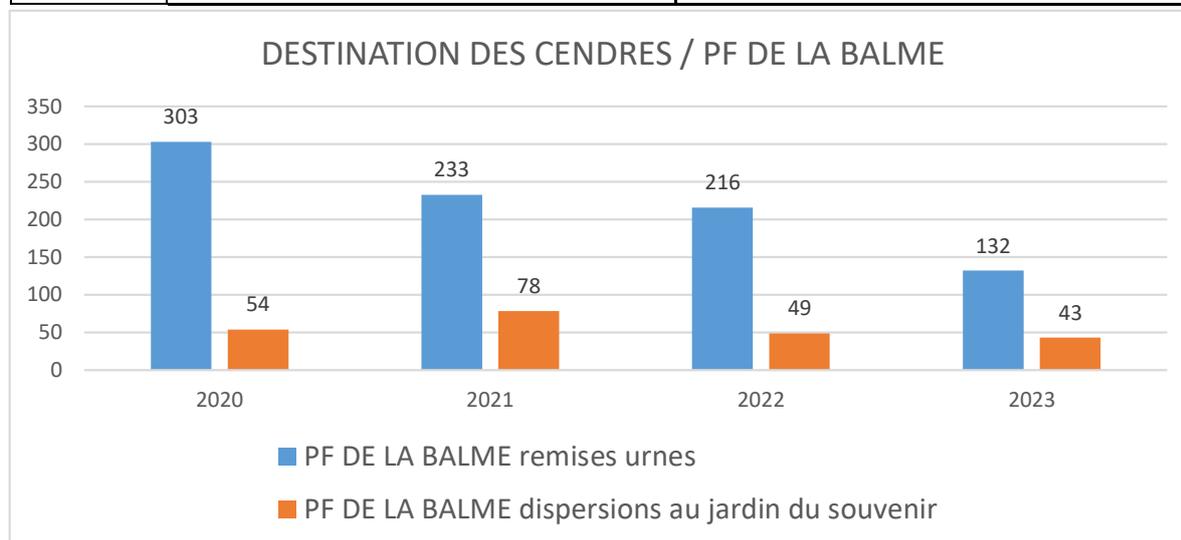
Depuis cette année 2023, nous assurons un suivi plus précis de l'activité en rajoutant 5 opérateurs funéraires qui étaient auparavant comptabilisées en Pompes Funèbres « Autres ».

Parmi ces opérateurs, nous suivons particulièrement l'activité des Pompes Funèbres MAS implantées depuis l'été 2023 à Sillingy.



### 3.3 LA DESTINATION DES CENDRES

	PF DE LA BALME		PF EXTERIEURES	
	Remises urnes	Dispersions au jardin du souvenir	Remises urnes	Dispersions au jardin du souvenir
<b>2020</b>	<b>303</b>	<b>54</b>	<b>545</b>	<b>16</b>
<b>2021</b>	<b>233</b>	<b>78</b>	<b>539</b>	<b>14</b>
<b>2022</b>	<b>216</b>	<b>49</b>	<b>772</b>	<b>52</b>
<b>2023</b>	<b>132</b>	<b>43</b>	<b>622</b>	<b>40</b>



### 3.4 LA CREMATION DES PERSONNES DENUÉES DE RESSOURCES

Nous n'avons pas réalisé de crémations de personnes dénuées de ressources sur l'exercice 2023.

### 3.5 LA CREMATION DES PIÈCES ANATOMIQUES

Le nombre de crémations des pièces anatomiques a baissé de plus de 50 % en raison du décès de Monsieur RONZEL.

### 3.6 LA CREMATION DES RESTES MORTELS DES CORPS EXHUMES

Nous avons réalisé 57 crémations de restes mortels suite à des exhumations.

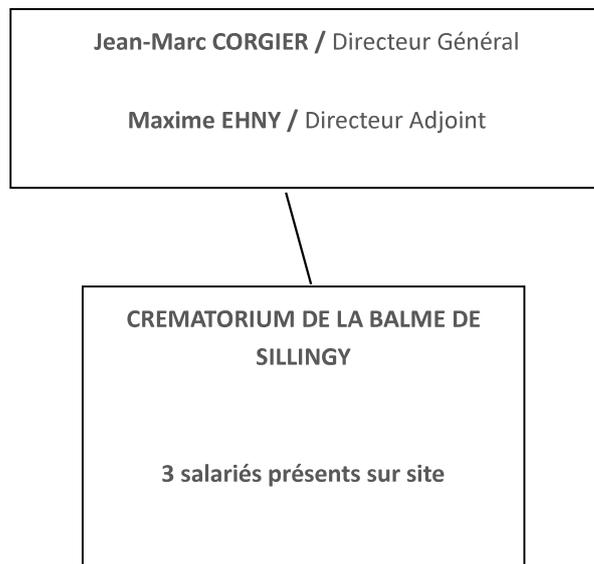
Nous sommes beaucoup plus vigilants que par le passé car ce genre de crémations peut engendrer des dégâts importants de nos installations.

## 4. LE PERSONNEL

### 4.1 LISTE ET FONCTIONS DES SALARIES PRESENTS SUR LE SITE

<u>EMPLOI</u>	<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>CONTRAT</u>
2 salariés chargés de l'Accueil et du Cérémonial et de la conduite des fours	TORRENT	Lionel	CDI
	BERNARD	Jérémy	CDI
1 salariée chargée de l'entretien du site	SOLITAIRE	Christèle	CDI

### 4.2 ORGANIGRAMME DU SITE



## 5. LA QUALITE DU SERVICE RENDU

### 5.1 LES HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

Le samedi de 8h30 à 13h.

Ces horaires permettent la réalisation de 5 crémations par jour du lundi au vendredi et de 3 le samedi.

En cas de forte demande et afin de répondre au mieux aux attentes des familles et des opérateurs funéraires, nous sommes en mesure de rajouter un créneau supplémentaire à 18h30 en semaine et 2 créneaux de crémation en ouvrant le samedi après-midi.

### 5.2 ANALYSE DES QUESTIONNAIRES REMIS AUX FAMILLES ET AUX OPERATEURS FUNERAIRES

Notre démarche qualité vise à l'amélioration de notre accueil et de notre accompagnement pour chaque famille.

Au cours de l'année 2023 et afin de répondre à une certaine forme d'insatisfaction des familles sur notre accueil, nous avons recruté une nouvelle conseillère funéraire afin d'étoffer l'équipe en place et assurer ainsi un accueil personnalisé pour toutes les familles sur les 6 jours d'ouverture au public.

Depuis, nous avons constaté une meilleure prise en charge des familles qui viennent assister à une cérémonie ou à une crémation mais également de toutes les personnes qui viennent simplement se renseigner ou visiter le jardin du souvenir.



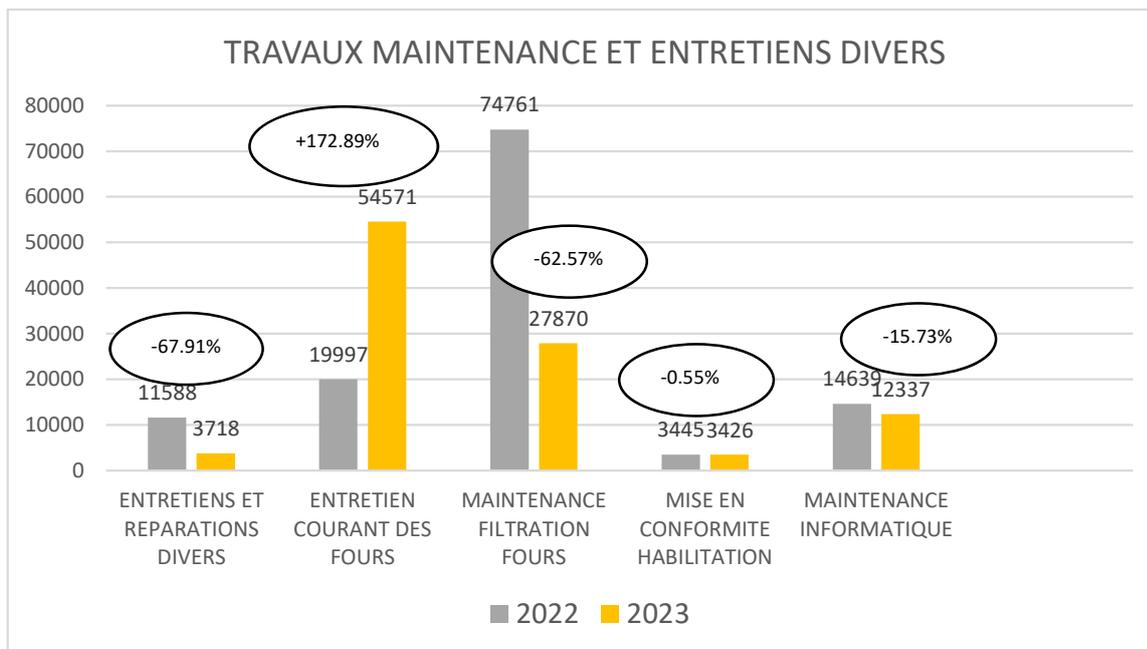
## 6. ENTRETIEN ET MAINTENANCE

### 6.1 CONTROLES REGLEMENTAIRES

Le 2 mai 2023 : contrôle présence d'amiante

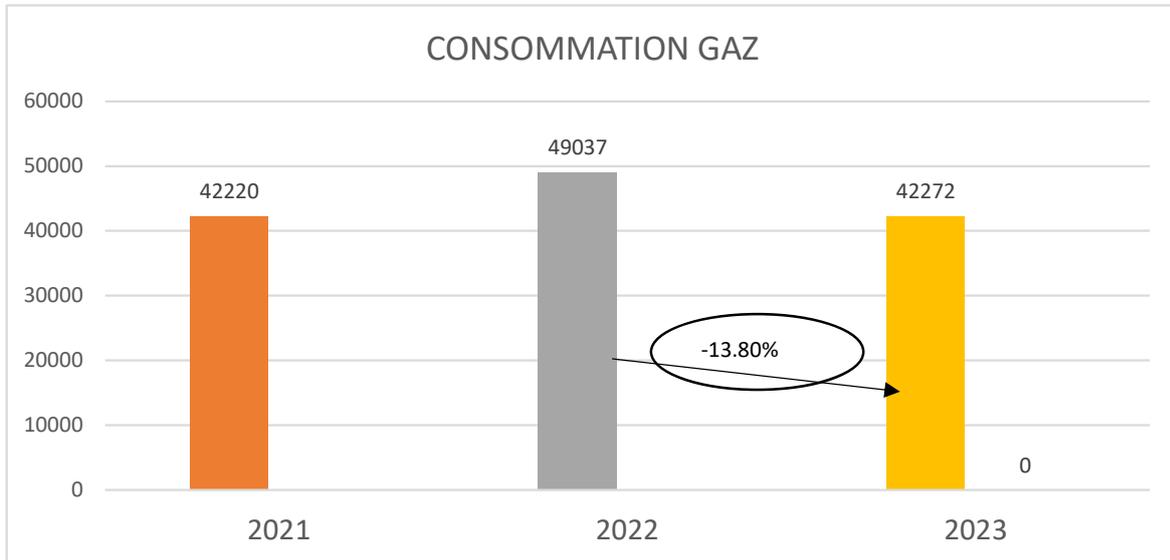
Le 21 juin 2023 : contrôle du système d'aération et d'assainissement.

### 6.2 TRAVAUX DE MAINTENANCE ET D'ENTRETIENS REALISES

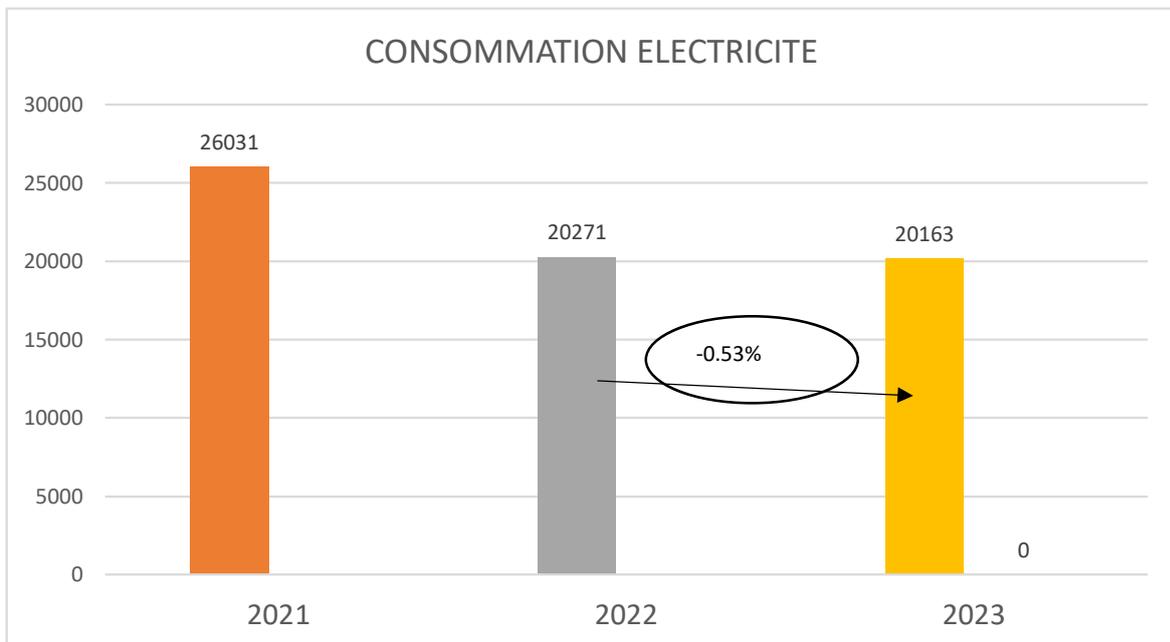


### 6.3 SUIVI DES CONSOMMATIONS

#### 6.3.1 Consommation Gaz

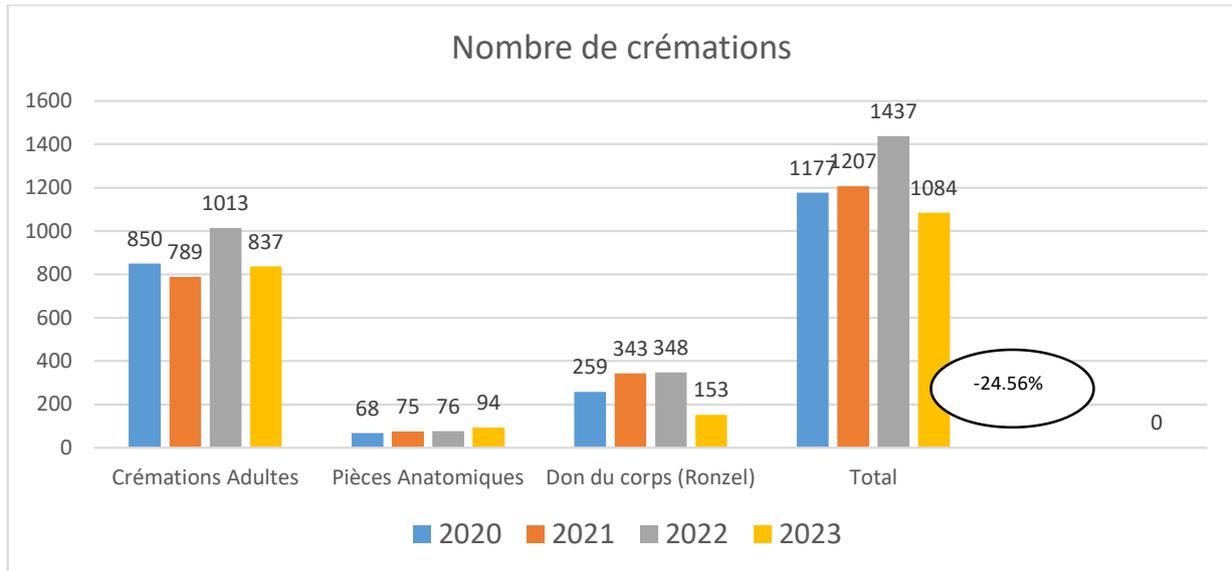


#### 6.3.2 Consommation Electricité

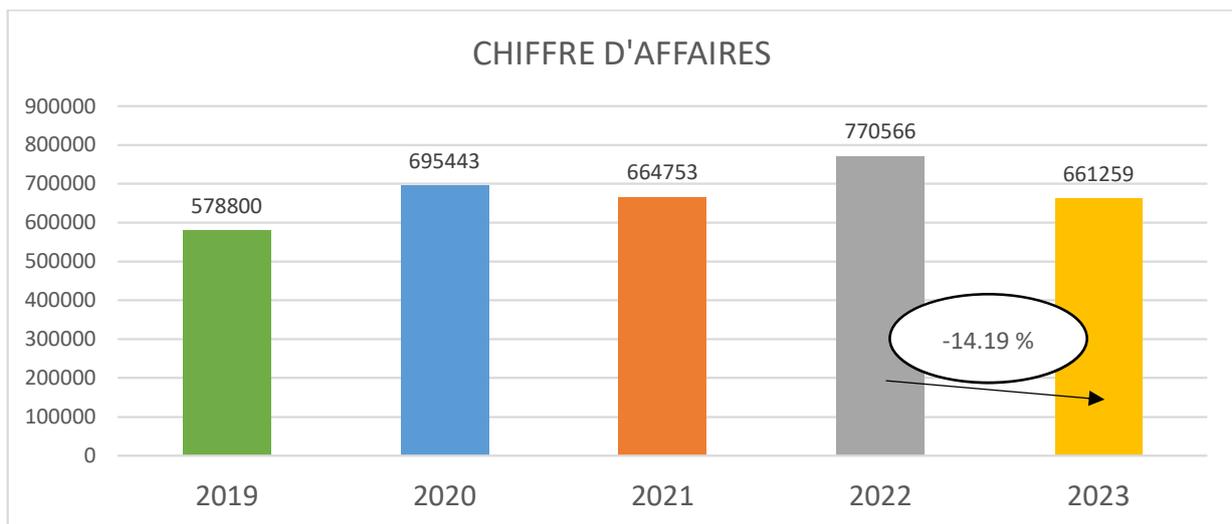


## 7. COMPTE RENDU FINANCIER DE LA SOCIETE

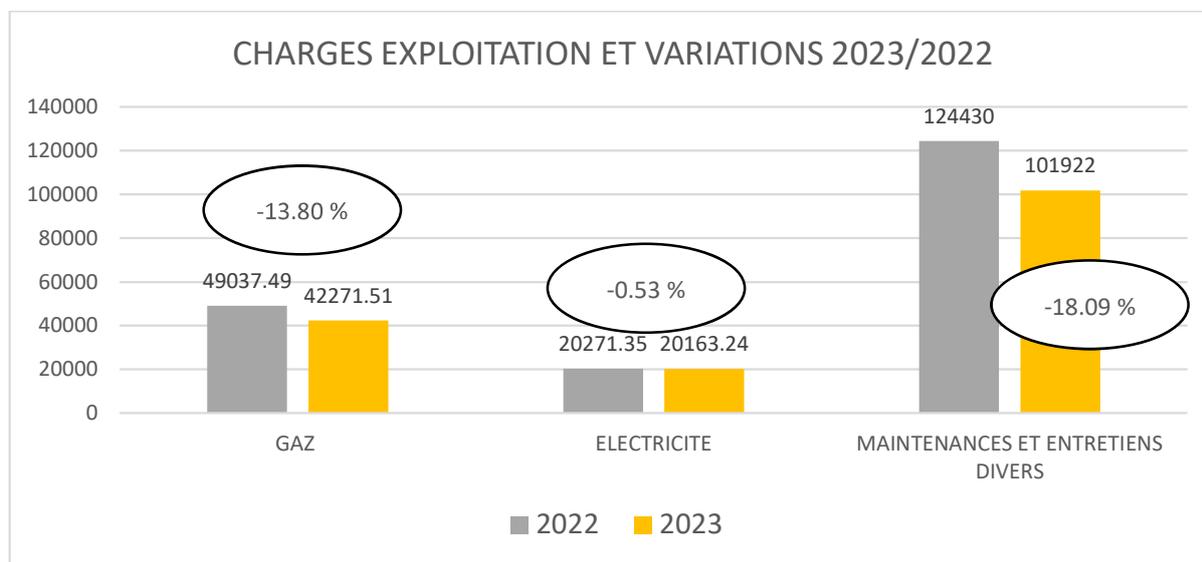
### 7.1 NOMBRE DE CREMATIONS



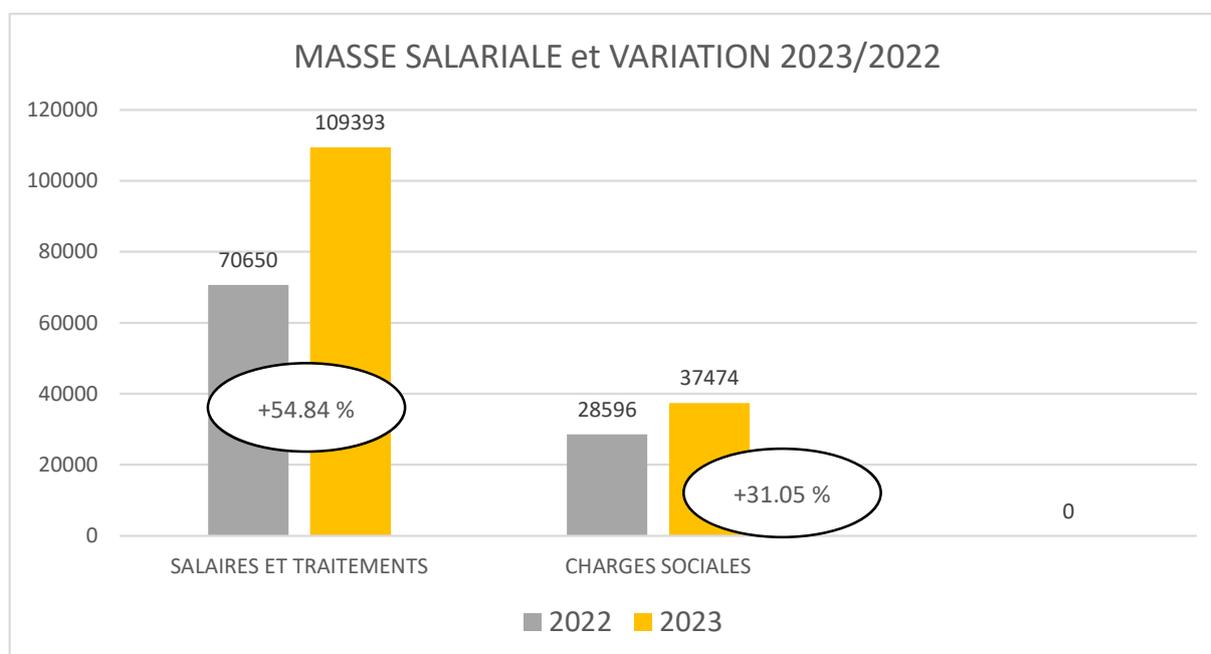
### 7.2 CHIFFRE D'AFFAIRES DU CREMATORIUM



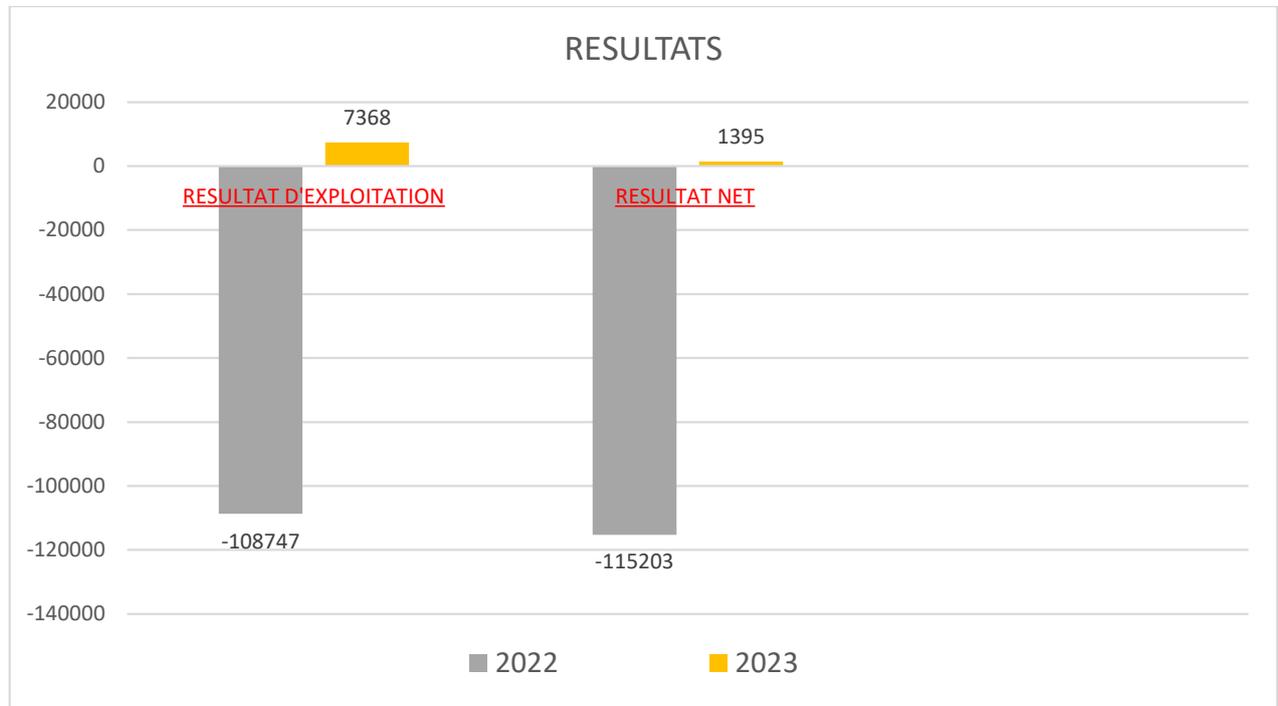
### 7.3 LES CHARGES D'EXPLOITATION DU CREMATORIUM



### 7.4 LA MASSE SALARIALE DU CREMATORIUM



## 7.5 RESULTAT D'EXPLOITATION ET RESULTAT NET



Le sinistre survenu le 14 octobre a engendré une perte importante de chiffre d'affaires avec 109 308 € de moins qu'en 2022.

Malgré cette perte, nous avons la satisfaction d'afficher un résultat positif ce qui n'était pas le cas sur les 2 derniers exercices.

Nous constatons une hausse importante de la masse salariale mais celle-ci s'explique par la réaffectation comptable d'un salarié de la société Pompes Funèbres sur le crématorium. Par contre, nous avons mis un terme à la refacturation de personnel entre les 2 sociétés, ce qui a permis d'économiser la somme de 150 543 €.

## 7.6 RESULTATS DES 5 DERNIERES ANNEES

**CREMATORIUM DE LA BALME**

Société par Actions Simplifiée  
 Au capital de 40 540 €  
 Siège social : 5 Chemin des Vignes  
 74330 LA BALME DE SILLINGY

518 767 470 RCS ANNECY

**RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

NATURE DES INDICATIONS	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2023
<b>SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE</b>					
- Capital social .....	40 540	40 540	40 540	40 540	40 540
- Nombre d'actions émises .....	2 027	2 027	2 027	2 027	2 027
- Nombre d'obligations convertibles en actions .....	0	0	0	0	0
<b>RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES</b>					
- Chiffre d'affaires hors taxes .....	578 800	695 443	664 753	770 567	661 259
- Bénéfices avant impôts, amortissements et provisions .....	104 945	213 664	35 437	120 056	167 340
- Impôts sur les bénéfices .....	0	1 042	0	0	-1 800
- Bénéfices après impôts, amortissements et provisions .....	1 625	100 803	- 82 349	- 115 203	3 195
- Montant des bénéfices distribués .....	0	0	0	0	0
<b>RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION</b>					
- Bénéfices après impôts, mais avant amortissements et provisions .....	51,77	104,89	17,48	59,23	83,44
- Bénéfices après impôts, amortissements et provisions .....	0,80	49,73	- 40,63	- 56,83	1,58
- Dividende versé à chaque action .....	0	0	0	0	0
<b>PERSONNEL</b>					
- Nombre de salariés .....	2	2	2	2	3
- Montant de la masse salariale .....	39 944	53 369	53 642	70 650	109 393
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc. ....)	17 568	19 626	21 122	28 596	37 474

## 8. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Nous avons vécu une année 2023 compliquée avec une actualité sociale chargée et complexe. Des décisions importantes et nécessaires à la survie de la société ont été prises.

Nous avons eu également de nombreuses pannes ou incidents divers sur notre appareil de crémation.

Nous avons débuté l'année 2024 avec davantage de sérénité et de confiance en l'avenir.

Les travaux de remise en service du four et de la ligne de filtration nous ont permis de reprendre une activité normale.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre, nous installons le nouvel appareil de crémation avec sa ligne de filtration. De nombreux travaux sont nécessaires, notamment en ce qui concerne la toiture et les travaux de raccordement électrique et de gaz.

Une fois ces travaux terminés, nous disposerons de 2 installations en très bon état.

Pour ce qui est des risques qui pèsent sur la société, les procédures engagées par Madame MAS à l'encontre de notre société se poursuivent.

Monsieur Frédéric MAS a également entamé une procédure prudhommale en début d'année 2024.

Concernant le litige sur le dégât des eaux de 2012, nous sommes en fin de procédure et nous allons enfin connaître le résultat des expertises. Nous pourrions ainsi effectuer les réparations de la toiture.

Enfin, nous allons organiser un moment d'échange et de partage à l'attention des familles qui nous font confiance tout au long de l'année.

Nous allons leur proposer un concert hommage qui aura lieu dans la salle de cérémonie le 31 octobre 2024.